



Programme de mentorat réciproque des Champions des données

Résoudre ensemble les défis liés
aux données



Table of content

Aperçu du programme	1
Approche du programme	2
Mandat	3
Quel est l'objectif du programme des champions des données?	3
Qui peut participer au programme des champions des données?.....	3
Quels sont les avantages pour les participants?.....	3
Qu'attend-on des participants?.....	5
Qu'est-ce qui n'est pas attendu des participants?	5
Comment le processus de sélection fonctionne-t-il?	5
Nombre de possibilités	5
Appel de candidatures	6
Lettre d'intérêt (Champions des données)	6
Sélection des candidats	6
Durée du programme	7
Phase 1 : Lancement (septembre à début octobre 2025)	7
Phase 2: Réunion d'introduction facilitée (fin octobre 2025).....	7
Phase 3: Mise en œuvre et transfert de connaissances (octobre 2025 à juillet 2026).....	7
Phase 4: Rapports (Août 2026).....	8
Comment le programme sera-t-il évalué?	8

Aperçu du programme

Le [Plan de mise en œuvre de la transformation d'Affaires mondiales Canada \(2023 à 2026\)](#) (résultat des « Connaissances tirées des données ») comprend un engagement à **cultiver un réseau de « champions des données »** qui sont encouragés de manière créative à promouvoir la culture des données.

Comme le changement de culture doit s'amorcer aux plus hauts échelons, nous adoptons une **approche pour le déploiement des champions des données qui permettra d'abord aux gestionnaires d'acquérir une maîtrise des données**, tout en reconnaissant que ce public cible a des **besoins d'apprentissage uniques qui nécessitent une plus grande flexibilité** que celle offerte par les programmes de formation traditionnels.

Pour ce faire, nous nous sommes inspirés du **Programme de mentorat inversé pour les données de Santé Canada** ainsi que du **Programme de mentorat collaboratif du Secteur de l'Afrique subsaharienne** et nous avons consulté le **Comité directeur des données et du numérique du Ministère** (coprésidé par la **Dirigeante principale des données et le Dirigeant principal de l'information**) pour élaborer et lancer un **Programme pilote de mentorat réciproque pour les champions des données** en 2024-2025, qui avait maximisé la flexibilité de l'apprentissage par un jumelage entre des experts des données (aussi appelés champions des données) et des gestionnaires.



La version 2025-2026 s'inspire des leçons tirées de ce projet pilote, notamment en axant l'engagement sur la résolution d'un défi spécifique en matière de données, identifié par le gestionnaire, et en élargissant la définition du terme « gestionnaire » pour inclure les directeurs adjoints.

Grâce à cette relation réciproque, les **gestionnaires** bénéficient des connaissances et de l'expérience des champions des données qui les aident à **mieux comprendre les concepts liés aux données**, à interpréter les incidences relatives aux données des décisions stratégiques ou opérationnelles, et de **progresser vers la résolution d'un défi en matière de données** qu'ils identifient.

Les **champions des données** tirent parti des connaissances et de l'expérience des gestionnaires, qui les aident à mieux comprendre les **éléments à prendre en considération sur le plan stratégique** dans la prise de décision, les **guident dans l'avancement de leur carrière**, et les aide à **mettre en pratique leurs compétences en matière de données** afin d'aider à relever un défi organisationnel lié aux données.

Approche du programme

Notre approche est flexible et dynamique pour :



- Relever les défis organisationnels liés aux données dans le cadre d'un échange de compétences, de connaissances et de comprehension.
- Aider les gestionnaires à aborder les questions liées aux données du point de vue de leurs collègues experts et à comprendre les approches et les outils les plus récents.
- Aider les experts à aborder les questions sous l'angle stratégique et organisationnel des gestionnaires.

ENGAGEMENT DE TEMPS PAR PARTICIPANT = ~15-20 heures



Mandat

Dirigé par la Dirigeante principale des données d'Affaires mondiales Canada (AMC) et coordonné par la Direction de la gouvernance et de l'engagement des données (RRU), ce programme de mentorat réciproque des champions des données a été créé pour favoriser l'apprentissage et le perfectionnement professionnel tant des experts en matière des données du Ministère (aussi appelés champions des données) que des gestionnaires.

Quel est l'objectif du programme des champions des données?

Cette initiative a pour objectif d'« augmenter la maîtrise des données dans l'ensemble du Ministère et cultiver un réseau de «champions des données» qui sont encouragés de manière créative à promouvoir la culture des données », conformément à la mesure de suivi 4 du résultat Connaissances tirées des données du [Plan de mise en œuvre de la transformation 2023-2026 d'AMC](#).

Les sous-objectifs du programme sont les suivants :

- • Améliorer la maîtrise des données chez les gestionnaires
- • Accroître la sensibilisation des experts aux éléments stratégiques organisationnels
- • Optimiser les talents internes
- • Favoriser une culture d'apprentissage continue
- • Favoriser la mise en place d'un milieu de travail innovant
- • Progresser dans la résolution des défis liés aux données qui ont un impact sur l'organisation
- • Acquérir des connaissances et ajuster la prochaine version du programme afin de mieux répondre aux besoins organisationnels

Qui peut participer au programme des champions des données?

- **Champions des données** : Tous les employés d'AMC (employés canadiens et employés recrutés sur place, permutants ou non, etc.) qui possèdent des connaissances, une expérience et des compétences intermédiaires ou avancées en matière de concepts et de pratiques liés aux données, et qui ont d'excellentes compétences en matière de promotion des intérêts. Outre l'approbation de leur gestionnaire, une lettre de recommandation est requise.
- **Gestionnaires** : Employés classés EX et EX moins 1 en poste à l'administration centrale ou à l'étranger.

Quels sont les avantages pour les participants?

Il s'agit d'une occasion **pour les gestionnaires** de tirer profit des connaissances et de l'expérience des champions des données pour mieux comprendre les concepts liés aux données, interpréter les incidences relatives aux données des décisions stratégiques ou opérationnelles, et de progresser sur un défi lié aux données identifié par le gestionnaire (les champions servent concrètement de conseillers en données « sur

demande » pour le gestionnaire); et **pour les champions** de tirer parti des connaissances et de l'expérience des gestionnaires pour mieux comprendre les éléments stratégiques à prendre en

considération dans la prise de décision, pour recevoir des conseils concernant leur avancement de carrière, et de mettre en pratique leurs compétences en matière de données pour aider à relever un défi organisationnel lié aux données. Les champions des données auront également l'occasion régulièrement d'échanger avec la Dirigeante principale des données et de recevoir ses communications.

Qu'attend-on des participants?

- Le champion des données sera jumelé à un gestionnaire à titre consultatif, autour d'un défi spécifique lié aux données qui touche le gestionnaire, ce qui peut inclure de lui fournir des interprétations, des réflexions, des recommandations ou toutes autres orientations que pourrait demander le gestionnaire pour se préparer à aborder des questions liées aux données (ou de celles qui ont des incidences relatives aux données) qui se posent dans le cadre de ses fonctions afin de poursuivre la résolution du problème lié aux données.
- Le gestionnaire sera jumelé à un champion des données à qui il apportera son appui en veillant à ce que les informations relatives au défi en matière de données soient partagées, que le temps nécessaire soit pris pour discuter des questions en jeu, que les orientations demandées soient claires, que toute considération stratégique en jeu soit partagée, que des commentaires soient fournis sur tout produit d'accompagnement qu'ils préparent, et que des conseils soient fournis en matière d'avancement de carrière.
- Le champion des données tiendra son ou ses gestionnaire(s) informés de son travail dans le cadre de cette initiative afin que ses accomplissements puissent être consignés dans son plan de rendement.
- Le champion des données ou le gestionnaire prendra contact avec la RRU en cas de difficultés.

Qu'est-ce qui n'est pas attendu des participants?

- Les champions des données ne sont pas censés de fournir du soutien technique ou résoudre des problèmes techniques particuliers rencontrés par le gestionnaire; les problèmes techniques doivent être adressés aux centres d'assistance informatique concernés.
- Les champions des données ne sont pas des employés supplémentaires à temps plein auxquels le responsable peut confier des tâches liées à leurs activités quotidiennes.
- Ni les champions des données ni les gestionnaires ne sont censés connaître TOUS les aspects des données ou du domaine d'activité concerné.
- Les paires doivent consulter les experts du ministère au besoin; RRU peut aider à établir des liens à cet égard, si nécessaire.
- Le programme ne vise pas à se substituer à une formation professionnelle officielle, mais à servir de complément à cette formation en apportant des points de vue et des perspectives supplémentaires.

Comment le processus de sélection fonctionne-t-il?

NOMBRE DE POSSIBILITÉS

Le nombre de jumelages sera limité à **treize** (1 par secteur + 1 provenant d'un bureau spécial). Ce nombre sera réévalué à chaque année.

APPEL DE CANDIDATURES

- Les directeurs généraux et les chefs de mission de l'ensemble du ministère recevront un courriel de la part de la DPD, les invitant à encourager les **gestionnaires** sous leur responsabilité à postuler pour le côté gestionnaire de l'équation, tout en indiquant un défi de données qu'ils proposent comme thème central du jumelage.
- Pour les **champions des données**, la Dirigeante principale des données publiera ultérieurement un message à diffusion général annonçant l'édition 2025-2026 du programme et invitant les employés intéressés à poser leur candidature pour le rôle de champion des données. Les directeurs généraux et les chefs de mission seront invités à diffuser ce message au sein de leur direction générale ou de leur mission afin d'encourager les employés à poser leur candidature.
- À la suite de l'envoi du courriel ou de la publication de la diffusion, les candidats auront deux semaines pour soumettre leur candidature à RRU à l'aide d'un formulaire en ligne (lien disponible dans le courriel et le message à diffusion générale).
- La pose de candidature pour les **gestionnaires** comprend leurs noms, s'ils se déclarent membres d'un groupe méritant l'équité, et le défi en matière de données qu'ils proposent via un formulaire en ligne (lien disponible dans le courriel).
- La pose de candidature pour les **champions des données** comprend trois éléments : leur nom et une brève lettre d'intérêt via un formulaire en ligne (lien disponible dans le message diffusé), la confirmation de l'approbation de leur gestionnaire et une brève lettre de recommandation (ces deux derniers éléments doivent être envoyés par courriel à data-donnees-rru@international.gc.ca).

LETTRE D'INTÉRÊT (CHAMPIONS DES DONNÉES)

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer une brève lettre d'intérêt à RRU via un formulaire en ligne (lien disponible dans le message diffusé). La lettre ne doit pas dépasser 400 mots et doit mentionner :

- Les raisons qui sont à l'origine de leur motivation ou de leur intérêt
- Leurs compétences par rapport aux critères d'admissibilité
- Les domaines de compétence ou de connaissance en matière de données dans lesquels ils sont les meilleurs
- Leur préférence en matière de langue officielle (anglais, français ou bilingue)
- Les candidats sont invités à déclarer eux-mêmes s'ils sont membres d'un groupe méritant l'équité

Les candidats sont également tenus de soumettre une preuve de **l'approbation de leur gestionnaire**, ainsi qu'une **brève lettre de recommandation** d'une personne qui peut confirmer leurs compétences et leurs aptitudes. La nature de la relation entre les deux parties doit être indiquée (employé, collègue, directeur, etc.). Ces éléments doivent être envoyés par courriel à data-donnees-rru@international.gc.ca.

SÉLECTION DES CANDIDATS

- RRU procédera à une première sélection des candidatures reçues, en appliquant les critères d'équité en matière d'emploi ainsi que de diversité et d'inclusion, et soumettra ensuite à la Dirigeante principale des données une liste restreinte des candidats ayant démontré de manière adéquate leur admissibilité et/ou ont soulevé un défi de taille en matière de données, ainsi que des recommandations de jumelages entre les deux.
- La Dirigeante principale des données examinera les candidats présélectionnés en vue d'approuver les candidatures.

Tous les candidats et les gestionnaires nommés de la liste restreinte qui ont été approuvés seront avisés, tout comme ceux qui ne l'ont pas.

Durée du programme

Le programme se déroule de septembre 2025 à août 2026.

PHASE 1 : LANCEMENT (SEPTEMBRE À DÉBUT OCTOBRE 2025)

- Appel de candidatures pour les gestionnaires, y compris le défi lié aux données en question.
- Appel de candidatures par la suite pour les champions des données par message à diffusion générale, y compris les détails du défi de données afin que les candidats puissent cibler leurs compétences.

PHASE 2: RÉUNION D'INTRODUCTION FACILITÉE (FIN OCTOBRE 2025)

- Introduction/rappel sur la « Réflexion conceptuelle » avec des ateliers en pairs pour appliquer les deux premières étapes (Empathiser et Définir) à leur défi identifié en matière de données.
- Convenir d'une approche pratique pour l'organisation (par exemple, réunions, produits, moyens de communication).

PHASE 3: MISE EN ŒUVRE ET TRANSFERT DE CONNAISSANCES (OCTOBRE 2025 À JUILLET 2026)

- Partager les connaissances et l'expertise, en se concentrant sur le défi lié aux données et en suivant les étapes restantes du processus de conception.
- Contacter RRU en cas de difficultés

PHASE 4: RAPPORTS (AOÛT 2026)

- Les paires font rapport sur les progrès réalisés.
- Évaluer la relation de mentorat et la réalisation des objectifs.
- Diffuser les enseignements tirés.

Comment le programme sera-t-il évalué?

Les gestionnaires et les champions des données seront invités à remplir des questionnaires avant et après le programme afin d'évaluer si l'objectif du programme a été atteint, si les avantages escomptés ont été obtenus, si les attentes de chacun ont été satisfaites et quelles sont les recommandations de chacun pour améliorer le programme (c'est-à-dire les leçons retenues).